Solidaires Finances Publiques
SYNDICAT NATIONAL

La force de tous les agents de la DGFiP

Le 14 avril 2015

Section de l'Ardèche

Désintégration post républicaine (la Toile se referme)

La Loi sur la surveillance de masse en dehors de tout contrôle judiciaire indépendant dite « loi renseignement » est actuellement en examen à l'Assemblée Nationale.

Nous rappelons qu'un décret publié le 24 décembre 2014 précise les modalités d'application de la Loi de Programmation Militaire destinée à étendre la surveillance de la population principalement le téléphone, internet et les SMS.
Ainsi,le ministère du Budget peut accéder aux fichiers sous le motif d'atteinte « aux intérêts fondamentaux de la Nation ».

Les dérogations aux principes fondamentaux de protection des libertés sont donc déjà une réalité. Aussi, face au projet de loi renseignement et à l'actuelle propagande gouvernementale (Le Vrai/Faux du gouvernement sur le #PJL Renseignement) , Solidaires Finances Publiques s'inquiète de ce recours à une idéologie et une rhétorique anxiogène, d'une méthode de gouvernement basée sur la peur.
La surveillance massive par algorithmes classés secret défense est une logique sécuritaire démesurée.
Après avoir réduit les dépenses publiques, affaiblit le modèle social et le droit du travail, augmenté la durée de temps de travail (nb de trimestres pour retraites et pensions) il s'agit maintenant de priver les peuples de toute voix au chapître puisque la création d'une police politique n'est plus aujourd'hui une vue de l'esprit.

Par contre, l'administration fiscale ne contrôle pas le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) et depuis l'affaire Cahuzac, rien n'est clair et éclairci sur les liens troubles avec le système bancaire et le système de corruption.